A Tourcoing : MM. Salembier, Gegenbach et Marmann. — Au Blanc-Seau, Duquesnoy. — A la Croix-Rouge, Hoarau. — Au Bélisaire, Lemaire. — A Linselles, E. Boha. — A Roncq, Sandré. — A Roubaix, Delaube. — A Bondues, Delaube. — A Bousbecque, Crop. — A Neuville, Philampin. — A Mouveaux, Poiret.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. LEROY.

LILLE

Accident. — Hier matin, vers onze heures, M. Henri Poitevin, 49 ans, charretier, sur service de M. Glorge, rue Léon-Gambetta, 163, demeurant à Canteleu rue Moillot, 16, conduisait une voiture d'arrosage dans l'avenue Mathias Delobel au Hola de Hellemes, lorsqu'il fut rejoint par un tombereau et la voiture de M. Copreaux, propriétaire, rue d'Angleterre, 8, qui venaient en sens inverse. Le conducteur de cette dernière voiture s'engagea entre les deux lourds véhicules, croyant avoir l'espace suffisant.

Mais il a pas pu remarqué M. Poivre qui marchait à côté de la voiture qu'il conduisait et qui fut fortement serré entre deux roues. Il reçut aussi une blessure au poignet gauche et se plaint en outre de douleurs internes dans la poitrine, heureusement rien ne paraît grave.

M. Copreaux se charge de tous les frais.

Les vols. — Hier, vers six heures du soir, Gabriele Sorni, 11 ans, cité Bonnemoy, 16, Delanoy Laure, même âge, rue à Claques, 6 : Desmedt Stéphanie, 12 ans et Desmet Marie 13 ans, rue de la Grande-Ville, 23, se trouvant à un débitage place du Lion d'Or, l'une d'elles, Serré Gabrielle, enleva dans la poche de Mme Mathys, Rosine rue Gosselin, 11, un porte-monnaie contenant 5 francs, qu'elle partagea avec ses compagnes.

LE NORD

St-André. — En faisant sa ronde de nuit, le garde champêtre, M. Déprez, a mis la main au collet d'un voleur : L. Cerbolier qui sortait de l'établissement Moreau avec une charge de robinets en cuivre pesant environ 60 livres.

Avant d'avoir commis le méfait en violon, cet individu a été conduit hier à la maison d'arrêt de Lille.

Un homme grièvement brûlé à Annappes

Hier après-midi, vers quatre heures et demie, M. Louis Meurisse, 39 ans, ouvrier chez M. Holden et Cie, à Croix, qui était sou domicile pour se rendre à son travail. Avant de sortir, il avait allumé sa pipe. Tout à coup, à environ dix minutes de chez lui, il s'aperçut que ses vêtements brûlaient.

Pris de frayeur, il revint vers sa maison en courant, ce qui ne fit qu'activer le feu. De sorte qu'en arrivant, il était tout environné de flammes. Des voisins s'empressèrent de lui porter secours, tandis que d'autres coururent chercher M. Detroy, médecin à Flers.

Le docteur a constaté qu'il avait des brûlures assez graves sur tout le corps, notamment à partir de la ceinture.

On présume que ce sont des cendres chaudes échappées de sa pipe qui auront occasionné ce grave accident.

Lesquin. — Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un cercle républicain vient d'être formé à Lesquin.

L'inauguration aura probablement lieu dimanche prochain, jour de Pâques.

Armentières. — *L'incendie de tundi.* — L'enquête ouverte dans la journée de mardi, par les autorités, n'a pas découvert les causes de l'incendie du pensionnat St Jude, n'a donné aucun résultat.

Les dégâts occasionnés par le sinistre, largement couverts par l'assurance, ont pu être évalués et s'élèvent à 80,000 fr. pour l'immeuble et à 70,000 fr. pour le mobilier.

En dehors de la chèvre dont a été vict me un marchand de primeurs, M. Jules Lesage, qui en tombant d'une hauteur de 4 mètres, s'est luxé la jambe gauche, point n'est besoin de relater, comme certaine feuille, dans quel domaine d'une imagination fertile, un autre accident.

S'agitoy-t-ur le pauvre sort d'un chapeau est, en effet, faire preuve de sentiments de pitié au-dessus de notre tempérament.

Accident. — Mardi, vers midi, deux jeunes enfants, Aimée et Angèle Turck, jouaient dans la rue Ranger, près de l'estaminet de leurs parents, rue du Nord, 63, lorsque la dernière tomba sous les roues de la voiture de la boulangerie coopérative. Relevée aussitôt, la figure ensanglantée, la victime de cet accident reçut les soins de M. le docteur Trainel qui n'a pu encore se prononcer sur l'état de gravité de la blessure.

DOUAI

Douai. — *Une protestation.* — En parlant de Jules Ferry voici ce que disait M. le curé de Douchy, dans un sermon, dimanche dernier : « Dieu a parlé ; il a foudroyé l'homme nétaste qui avait livré la France à l'Allemagne. »

Dites donc, M. le Curé, qu'avez-vous dont fait, pour que Dieu vous ait ainsi fausse le jugement ? Sans doute, je n'ai pas la prétention, après la France et l'Europe entière, de vous apprendre ce que fut J. Ferry — à lauer la tête d'un nègre on perd son temps et sa lessive — mais je tiens en pendant à vous rappeler aux convenances. Je n'admets pas que, comme prêtre et comme fonctionnaire de la République, vous prononciez en lieu saint, comme dans une tribune publique, des paroles de haine contre un homme d'Etat éminent et républicain, paroles sanguinaires on ne peut réprouver vertalement.

Et d'abord, comment une bouche qui vomit de pareilles injures, peut-elle, l'instant d'après, recevoir le bon Dieu ? Allons, faites-vous donc vicaire ! Respectez la patriotisme de celui qui repose là-bas dans les Vosges « d'où son cœur fidèle continuera d'entendre la plainte des vaincus. »

Ce qualificatif de « nétaste », M. le curé, le parti républicain ne vous le donnera pas, vous n'en valez pas la peine ; mais ce qui est plaisible à vous déclarer, c'est que les vôtres, ou plutôt les personnes religieuses de la commune vous l'appliquent déjà. Par vos paroles, vous vous mettez en contact et de délicatesse, depuis que vous êtes ici vous avez réussi à éloigner de l'église bon nombre de fidèles.

UN INDIGNÉ.

VALENCIENNES

Chute. — Mme Eugénie Bacouet, rue de l'Epeul traversait la rue lorsqu'elle fit un faux pas et tomba sur le chaussée. Elle se blessa à la jambe gauche et fait de graves blessures au visage.

Denain. — Delvoye Rémy, 21 ans, journalier, rue de Lille, a été arrêté dimanche dernier pour ivresse et outrage aux agents

— Canda Louis, 41 ans, garçon boulanger, a été arrêté pour ivresse, outrages publics à la pudeur rebellion et coups à agent.

Quelque Jules, 18 ans, rue de Lille, 30 ans, chaudronnier aux forges de Denain était occupé à charger un chariot à deux roues, lorsque la nous est se renversa en arrière et il a reçu tout le fer qu'il avait en rgé sur le haut de la cuisse gauche, d'où il res-ent une forte douleur.

Malherme Pierre, 16 ans, est tombée du haut d'un wagon qu'elle dt it occupée à décharger dans la rue Jacquard et a fait une blessure au-dessus de la lèvre inférieure.

CAMBRAI

Colombophilie. — Par décision de M. le Ministre de l'agricu. la Fédération Colombophile de Cambrai vient d'être comprise dans le nombre des sociétés utilisées par le département de la guerre.

Incendie. — La nuit dernière, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Danquigny Charles, cultivateur, grand'place de Rumilly.

La violence des flammes était telle qu'il fut impossible de sauver quoi que ce soit du bâtiment où le feu avait éclaté. Une grange, les écuries qu'elle contenait et des instruments aratoires ont été détruits ; la perte totale, couverte par une assurance, est de 6,500 francs environ. Les causes du sinistre n'ont pu être et bles par l'autorité.

Accident. — Dimanche après-midi, M. Bracq Philibert, cultivateur, route du Cateau, 94, a eu le pouce de la main droite écrasé, en soulevant une lourde limonière ; le doigt a dû être amputé.

Proville. — Les individus arrêtés à la suite du vol commis chez M. Houbin, meunier à Proville, ont commencé samedi devant M. le juge d'instruction à entrer dans la voie des aveux.

Figuière et Crinon se reconnaissent coupables ; ils doivent avoir d'ailleurs, d'autres méfaits à se reprocher ; Henri Lanzel n'a eu qu'un rôle effacé dans cette affaire.

AVESNES

Bucsne. — Dans une discussion à l'estaminet de la veuve Cuisset-Vilain entre G. Faidherbe et Constant Lacoste, ce dernier, ivre, a reçu quelques plusieurs tables garnies de chopes. Les dégâts sont assez élevés.

La gendarmerie a dressé procès-verb l.

DUNKERQUE

NOS PÊCHEURS D'ISLANDE

On nous écrit de Lerwick (Iles Sheiland) à la date du 25 mars, que le sloop Ste-Marie, de Dunkerque, capitaine Boulet, a éché en ce port le 17 mars vec des avaries. Ce petit navire est parti de Dunkerque le premier de notre flotille, dans la nuit du 28 février au 1er mars.

La brise favorable lui fit faire bonne route et au bout de quatre jours il doublait déjà le trou (passage situé entre les arcades et Shetland) mais quelques heures plus tard le vent fraichissait rapidement et soufiait brusquement au N. O. avec bourrasque ; la mer devenait très grosse.

Se voyant impuissant à lutter contre les éléments en furie sans courir de sérieuses graves, il vira de bord et vint prendre abri près des cascades ; la force du vent fit rompre les chaînes et il par ti sous deux ancres. Dans cette situation, il dut reprendre la mer, mais le temps était tellement mauvais qu'il se vit obligé de mettre le cape. Enfin le temps redevient meilleur et la voiture fut réabli.

Le 12, le vaisseau repassait le trou avec beau temps. Le nouveau pilote complète de N. N. O. accompagné de grains de neige, lui enleva 17 tonnes, brisa le bac à morues en en enlevant des bris.

La position étant devenue des plus critiques l'on a décidé à rétrograder. En conséquence, on laissa porter vent arrière sous une voiture réduite, afin de gagner la mer du Nord et le 17 l'on relâchait à Lerwick.

Les avaries consistent en deux comes et le gui de grande voile brisée, perte de deux ancres et chaîne de bossoir, une voile d'étai, une manche, deux fors, une voile de cap, une aussière, une partie des manœuvres, 17 tonnes, le bac à morues et en outre la coque de votre étoralle.

Ce navire a terminé ses réparations et a pris la mer le 28 courant ; les avaries se chiffrent à environ 4,000 fr. Conséquence du départ prématuré.

*
* *

Une lettre du capitaine de la goélette « Raviscante » rapporte que ce navire est pas-é entre les Ore des et les Iles-Shetland, le 26 mars en même temps qu'une grande partie de notre flottille.

— M. Hocquet, armateur, met en construction, dans les chantiers de l'arrière-port, une goélette qui sera probablement prête pour la campagne prochaine.

Chronique maritimé. — Le steamer anglais « Varrawonga » est passé le 25 mars à Péniche allant d'Australie à Dunkerque avec laines pour Roubaix, Tourcoing, S' urnies, etc.

— Le steamer français « Nantes-le-Havre, » Cie Nantaise a été affrété de Rufiique à Dunkerque, avec arachides.

Au port. — Il est convenu que le mouvement de notre port est en augmentation après une période de calme ; mais en ce moment nous sommes favorisés par la vitale de bâtiments de grand tonnage.

Hier matin, il est entré dans le port le vapeur anglais *Yarrawonga*, venant de Sydney avec un chargement de laines d'Australie et le v pur anglais *Lycia* venant de Rouen avec une cargaison de diverses marchandises ; ce sont deux magnifiques steamers qui portent ensemble plus de 6,000 tonnes de m rchandises.

La superbe vapeur de la Compagnie des Messageries maritimes *Bordeaux*, qui déch ges actuellement une partie de sa cargaison à Anvers, suivra pour Dunkerque où il doit débarquer un lot important de laines d'Australie.

En dehors du *Lord Erne* qui dépassera tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour à Dunkerque, nous recevrons encore une série de beaux navires, tant en voiliers qu'en vapeurs.

Accidents. — Hier matin, le sieur Giffard, 45 ans, demeurant 7 rue du Nouvel Arsenal, a été conduit à l'hôpital syant la cheville du pied gauche fracturée.

Cet accident s'est produit à bord du vapeur « Emanuel » en manœuvrant des fûts de pétrole dont l'un d'eux lui est tombé sur le pied.

— Le même jour un autre ouvrier, le sieur Manart, 44 ans, demeurant à Rosendaël a aussi été admis à l'hôpital ; le malheureux a reçu une forte blessure à la tête pendant le déchargement d'un navire dans le bassin Freycinet.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Vol. — Dimanche dernier, des malfaiteurs ont pénétré hier soir en se dissimulant sans l'église St-Jean-Baptiste et, après avoir fracturé un tronc renfermant de 20 à 25 francs, ils ont cherché à en enlever le contenu dans la boisserie de la sacristie.

A ce moment prêt M. Chevalier curé de la paroisse, qui venait pieusement fermer la porte d'entrée.

Le moment où l'ecclésiastique allait mettre la clef dans la serrure les voleurs tirèrent la porte et se sauvèrent.

M. Chevalier fut tellement stupéfait qu'il ne regarda se sauver sans pouvoir crier au voleur.

Le sign lement des malfaiteurs a été télégraphié dans toutes les directions.

Singulier porte-monnaie. — Dubiège le cambrioleur dont nous avons annoncé l'arrestation avait, au moment où il a été pinsé, avalé une pièce de 20 francs en or, soupçonné depuis ce moment, il a avoué son étrangeur au gardien chef de la prison.

Un bon purgatif l'a complètement débarrassé. La pièce d'or a été retrouvée.

Chocques. — Les élections de Chocques sont convoquées pour le dimanche 30 avril, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Sénéchal, décédé et Glorieux, démissionnaire.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Pierremont. — Lundi, à neuf heures du matin, un incendie dont on ignore la cause, a détaché l'albergue, hangar de Pierremont, au domicile de M. Montigny François, m nager, et de M. Isale Debrove, entiliateur.

Le feu a pris dans la grange et s'est communiqué aux maisons d'habitation.

Il n'y a pas d'assurance.

Maisons, mobilier, récoltes sont complètement détruit.

Les pertes sont évaluées à 11,000 fr. Au cours de cet incendie, M. Caverois, gendarme, a été renfermé et a dérai aspl ralé dans un corridor. Il a eu ses vêtements brûlés. M. Monigny a eu également la main brûlée.

LIVRE UTILE

véritable TRÉSOR des ménages (60 pages illustré de gravures) permettant à chacun de préparer soi-même soi-même excellent VIN de raisins secs rouge et blanc, equin 10 centimes le litre ; CIDRE et BLRRE depuis 6 centimes ; LIQUEURS exquises telles que : Aniselle, Charteuse, Noyau, Kummel, Curaçao, Menthe (une dose suffit pour faire soi-même un litre de ces liqueurs sera adressée franco avec étiquette et instructions contre 45 centimes ou 60 centimes avec le livre.

Cet Ouvrage enseigne aussi le moyen de produire avec grande économie : Eaux-de-vie, Cognac, Rhum, Kirsch, Absinthe, Sirop, Limonade, Eaux-de-Seltz. Parfums de toilette et 100 autres utilités diverses avec prix et quantité de matières à employer. *Il est adressé gratis et franco à tout* contre 15 centimes, par M. H. CLEMENT, chimiste, 27, rue Duchert, à St-QUENTIN (Aisne).

18,24,30m.5617

Change et Fonds publics

J. BULTHÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Séant à Saint-Omer

Audience du 28 mars

Présidence de M. Bosquet, conseiller à la Cour d'appel de Douai. — Ministère public : M. Lefrançois, procureur de la République.

Abus de confiance qualifiés

Accusé : François Helleuque, 55 ans, ex-notaire à Hesdin.

Helleuque, après avoir été notaire à Lécques de 1861 à 1883, a exercé la même profession à Arras depuis l'année 1884 jusqu'en 17 octobre 1892. Pendant les dernières années de son exercice, il en a fallu à des difficultés pécuniaires considérables et après avoir eu fréquemment recours à des moyens dilatoires, il en arriva à commettre des abus de confiance au préjudice de ses clients, des fonds qui lui étaient confiés par ses clients, pour en faire un emploi déterminé.

Lorsqu'il fut obligé de faire vente d'immeubles, il en réclamait le prix aux acquéreurs qui se libéraient entre ses mains en l'autorisant à prévenir le vendeur ou d'éteindre les obligations hypothécaires grevant la chose vendue, ou de payer certains frais d'acte ; Helleuque conservait l'argent et l'appliquait à des besoins personnels.

Lorsqu'il était chargé de liquider une succession, il prenait les fonds et n'en remettait qu'une partie aux ayant-droit.

Lorsque les débiteurs remboursaient leurs obligations entre ses mains, en payaient les intérêts, Helleuque laissait ignorer ces versements aux créanciers et s'appropriait l'argent.

Helleuque a reconnu dans leur matérialité la plupart des faits qui lui sont reprochés et prétend pour sa justification qu'il espérait pouvoir rembourser un jour les sommes par lui détournées.

Défenseur : Me D'Hooghe, du barreau de Douai.

L'affaire durera deux jours.

Nouvelles à la Main

Petit dictionnaire fin-de-siècle :

Critique. — Bêchenr à la ligne.

Doubs. — Homme qui arrête la mâchoire d'un autre, afin d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent.

Jugement. — Un pont entre la mémoire et l'imagination.

Maman. — Une femme qui cherche l'époux à sa fille.

BRUL-MASON.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers : tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc. ; elles doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Bob Lechaux (sucs des herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, sans rien laisser au sédiment ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et ses conséquences ; régularise les maladies des fonctions sans lesquel li n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (14e édition), que M. Lechaux, harmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gratuitement à ceux qui en la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Bob Lechaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 24 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fayau ; Delite et Cie Cosme ; Pharmacie centrale Golliet et Cie. — A Tourcoing : Brunelle ; Vanrenterghem. — A Valenciennes : Sab-le Boulet. — A Fresnes : Berrier.

Etat-civil de Roubaix

Du 28 mars

Naissances. — Séraphin Plovatux, rue de Bouvines, 21 — Marie Vanpoucke, rue aint-Hubert, 19 — Jeanne Wildonet, rue des Anges — Zoé Delitte, rue des Charpentiers — Valentine Boulanger, rue Derème — Philomène Delaisser, rue Carihem — J.-B. Coulon et, rue Fin-noy — Clémont Delpanque, rue de Soubise — Jules Baert, rue Beauvreuert.

Décès — J.-B. Bon, 72 ans, Grande-Rue, 307 — Jeanne Petit, 8 ans, rue Decrème 85 — Gilens, présenté sans vie, rue Planche Trouée — Désirs Dathent, 64 ans, Ho 40 Dure — Louis Cocheux, 47 ans, rue du Ballon, 74 — André Denayer, 61 ans, rue de Fives, 69 — Augustine Boulez, 45 ans, rue de Lille, 210 — Eudie Dubroux, 18 ans, rue Sébastien, 15 — Nicolas Delaere, 49 ans, rue de Mouveaux.

Mariages. — Entre : Victor Stillatus, garçon brasseur, 32 ans, rue St-Amand, cour Thy, et Aurélie Dubrulle, femme de chambre, 25 ans, rue Grand-Chemin, 51. — Louis Brunin, boucher, 29 ans, rue d'Alma, et Augeto Gastel, journalière, 28 ans, Cité Galvani, 34.

Etat-civil de Tourcoing

Du 27 mars

Naissances — Gabrielle Quetier, rue du Canon — Hermance Denève, rue Amiral Courbet — Germaine Patrie, Blanc-Seau.

Décès. — Gustave Vandevelde, 18 ans, teinturier, Hôpital-Civil — Blanche Sal, 3 ans, rue Marlière — Gustave Viame, 1 an, Pont-de-Neuville.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
LILLE ROUBAIX
60 bis, rue Nationale | 6, rue de la Gare

ACHAT et VENTE à FORFAIT
et ordres de bourse
TITRES CONTRE ESPÈCES
CHARBONNAGES

Coupons et Titres remboursables payables à présentation. Transferts, Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons.

VÉRIFICATIONS DE TIRAGES

Souscriptions *sans frais* à toutes émissions avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 mars.

La Bourse est bien disposée ; mais nous entrons dans une période de vacances et l'on s'en aperçoit déjà à la diminution des affaires.

La 3 0/0 s'incer t à 97.90.

La 4 1/2 : 106.34.

L'action de la Banque de France reste à 3.900.

Le Crédit Foncier se maintient comme la veille à 975.

La Banque de Paris poursuit son mouvement de hausse à 675.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale convoquée pour le 9 m i de fixer à 30 fr. le dividende de l'exercice.

La Société Générale est très ferme à 675.

Le Crédit Lyonnais à 762 ex-coupon.

Le Comptoir National d'Escompte gagne 2.50 à 567.50.

L'augmentation du capital social du Comptoir des Bons ruraux porte de 2 millions 1/2 à 5 millions vient de rendu nécessaire par le développement de la clientèle et du chiffre d'affaires. Avec un capital doubl, la Société pourr. facilement réaliser des bénéfices complémentaires qui lui permettraient de maintenir à 60 fr. au moins le chiffre du dividende.

Non seulement le gouvernement de l'Egypte a donné une garantie à la Banque de France et le Crédit National de l'Egypte, mais encore il témoigne d'un intérêt constant pour cette entreprise qui ne peut que prospérer avec l'appui officiel.

Les Chemins Economiques valent 428.

Ch. HEYMAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

BOURSE DE LILLE

Du 28 mars

EFFETS PUBLICS (Valeurs d'état et départements

Lille 1887 (obl. 400) 405. — Roubaix (obl. 500) 495.50. — Valenciennes 1891 (obl. 500) 495.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Gaz de Vaugirard (s 125) p. 510 25. — Benjamin Delgutte et Cie (s 500 L) 520. — Chemins de fer Economiques du Nord (s 500 t. p.) 472.50.

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche 1 1/2 (obl. 2000) 4500. — Bully-Grenay 16 sixième. 2063. — Crespin (s 500 t. p.). 225. — Lens (s. 1000 t. p.). 2830. — Odricourt (s 500 t.p.). 605.

CHARBONNAGES (obligations)

Béthune (remb. à 500) 463.75.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 s. 1.	102 20	Brux. lib. 1886	105 75
— sér. II.	103 —	Non libéré 1886	— —
— sér. III.	105 90	Obligations à prime	
— 3.	101 21	— 1873	3 —
— 2 1/2.	93 70	— 1875	3 —
Amortis 3 1/2.	— —	Tonnel 1874	83 —
— 4.	114 50	—1886 3 1/2	— —
— 2.	69 75	Gand.	1882
Cr. com. 4 1/2.	— —		1885
— 4.	— —		1893 105 —
— 3.	99 50	Liège.	1868
— 3 p s 1861.	— —		1880 129 25
— 3 p s 1865.	107 50		1893
Anvers 1887 lib.	104 62		1874
Anv libéré 1887	1879		

ECZÉMA Herpès, Acné, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Brûlures, Piqûres, Coupures, Blessures, Engelures, Crevasses, Mal de Gorge, Rhumes, Douleurs, Maux de Dents, Mal d'Oreilles, Coqueluche, Grippe, Fièvres, Maux de Tête, Insomnies, Rhumatismes, Douleurs, Ecrasements, Contusions, Entorses, Luxations, Piqûres d'Insectes, Morsures de Chiens, Chats, Serpents, Hydrophobie, Tumeurs, Abcès, Ulcères, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Tous Maux de Poitrine, Toux, Grippe